

Etablissements et services "Handicap" : les outils de construction d'un CPOM

Journée d'étude en webinaire

vendredi 27 novembre 2026

Prenant en compte les spécificités des différents ESMS "Handicap", cette journée traitera de la contractualisation d'un point de vue pratique, en insistant sur le volet financier et tarifaire des CPOM et sur les outils de diagnostic de l'existant et de suivi des contrats.

Les participants

Les autorités de contrôle et tarification (ARS et Départements).
Les établissements et services et leurs organismes gestionnaires.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*

Les questions traitées

Les textes régissant les CPOM-PH et les points-clés du contrat

Les principaux textes de référence.
Les clauses essentielles d'un CPOM-PH : ce qu'il ne faut pas oublier.
Les points névralgiques et prioritaires à diagnostiquer.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les points à travailler dans l'élaboration d'un CPOM

Le volet financier et tarifaire.
L'autodiagnostic de la qualité, les fiches-actions.
Les marges de manœuvre des autorités et de l'organisme gestionnaire dans la définition des fiches-actions.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les indicateurs d'évaluation des actions

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

L'organisation du dialogue de gestion :

les rapports d'activité à définir en annexe du CPOM

Activité et taux d'occupation.
Part des "Creton" dans les IME.
Part des résidents des départements extérieurs.
Taux de rotation et âge moyen des salariés.
Absentéisme et remplacement des salariés.
Situation financière et indicateurs d'alerte.
Indicateurs de qualité.

La gestion du projet, la grille d'état d'avancement du CPOM

